

Rapport du président de jury
Second concours
École normale supérieure de Paris

Le second concours de l'École normale supérieure de Paris s'adresse à des étudiants en médecine et en sciences pharmaceutiques souhaitant bénéficier d'une formation en recherche. Il fait partie d'un dispositif mis en place en partenariat avec l'Inserm et les facultés de médecine et pharmacie. Au cours d'une scolarité de quatre années financées à l'ENS, des horaires aménagés en accord avec la faculté permettent à ces étudiants de mener à bien en parallèle

- des études de médecine ou de pharmacie
- et un master de sciences,

et ainsi de pouvoir engager un travail de doctorat es sciences dès l'internat.

Pour la seconde année consécutive ce concours s'est adressé exclusivement à ces candidats à l'exclusion des étudiants issus des universités scientifiques et de tout étudiant ayant suivi plus de trois années universitaires.

Cette année encore le concours comportait des épreuves de mathématiques, physique, chimie et biologie, tant à l'écrit qu'à l'oral, les épreuves de biologie étant affectées d'un coefficient double. Ces épreuves sont conçues non seulement pour juger du niveau des connaissances mais aussi des capacités de réflexion, un entretien prolongé à l'oral permettant de valoriser un domaine plus particulièrement approfondi par un candidat .

Globalement, les candidats ayant obtenu une mauvaise note à l'oral de biologie n'ont pas été reçus, quels qu'aient été leurs résultats à l'écrit, du fait du coefficient affecté à cette discipline. Il est recommandé aux candidats de bien structurer leur réponse en préparant un plan qui réponde aux questions contenues dans le sujet qui leur a été donné. Curiosité d'esprit et goût pour traiter une question en profondeur sont des qualités toujours valorisées. Les candidats devront également avoir sérieusement réfléchi aux raisons qui les ont motivés à passer ce concours.

Bilan 2006

25 candidats se sont inscrits (15 filles et 10 garçons) au Second concours, et 23 se sont présentés aux épreuves écrites.

Les candidats ont obtenus des notes à l'écrit comprises entre 20 et 4 en Biologie (moyenne : 8.09) et entre 17 et 4 en Chimie (moyenne : 10.8).

10 candidats ont accédé aux épreuves orales (5 garçons et 5 filles) avec une moyenne comprise à l'écrit entre 18.8 et 10.04 sur 20.

A l'oral les notes moyennes se sont étalées de 14.36 à 9.198 (moyenne : 11.75). La distribution va de 16 à 5 (moyenne : 11.3) en Chimie, de 14.99 à 7.39 (moyenne : 11.92) en Biologie, de 14 à 7 (moyenne : 10.5) en Physique, de 19 à 8 (moyenne : 12.3) en Mathématiques et de 19 à 6 (moyenne : 10.7) en Langues.

Seuls 4 candidats (3 médecins et 1 pharmacien) ont été reçus sur la liste principale, sans adjonction d'une liste complémentaire.

Comme les années précédentes, il est à regretter que le nombre des candidatures à ce concours soit trop limité et que celles-ci soient trop exclusivement issues de la région parisienne. Cet état peut provenir d'une information insuffisante auprès des étudiants.

Pour les années à venir, nous signalons que pour la biologie le programme de ce concours est

précisément celui que suivent les étudiants pendant leur cursus universitaire. Si à l'écrit, l'épreuve optionnelle (physique –mathématiques ou chimie-physique) repose sur les seules connaissances acquises en terminale, l'oral dans ces matières est adapté aux enseignements effectivement suivis en faculté par l'étudiant. Nous invitons donc les enseignants de PCEM et des facultés de pharmacie à encourager leurs meilleurs étudiants à tenter ce concours pour peu qu'ils soient attirés par la recherche.